

Oratrice invitée

Jeudi 15 février

Heure: 10:30 - 11:00

Salle: Géopolis - 1620

VANESSA FAKHRY GODAT

Service de l'eau de la ville de Lausanne

Vanessa.Fakhry@lausanne.ch

Session: Processus participatifs dans la gestion de l'eau et l'aménagement des cours d'eau

Un partenariat durable pour améliorer l'accès à l'eau en Mauritanie

Depuis 2008, Lausanne engage un centime par mètre cube d'eau vendu aux Lausannois pour améliorer l'accès à l'eau en Mauritanie. Les actions sont gérées par Lausanne, mais 18 communes romandes les soutiennent en y injectant aussi leur centime solidaire selon le concept de Solidarité'eau Suisse (www.solidariteausuisse.ch). Les communes d'Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, La Menthue, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pomy, Pully et Villaz-St-Pierre se sont ainsi vu décerner le label de «Commune solidaire pour l'eau» par Solidarité'eau.

La situation de l'eau à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, est préoccupante. La distribution de l'eau est faite d'inégalité: inégalité de l'accès, du prix et de la qualité de l'eau. 70% de la population de cette ville de plus de 1.2 millions d'habitants n'est pas raccordée au réseau d'eau public et est contrainte de se ravitailler à partir de camions citernes ou de petits revendeurs d'eau (charretiers). Avoir un accès à l'eau est encore un rêve pour les deux tiers de la population qui vivent avec moins de 25 litres d'eau par jour et par personne.

Pour tenter d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres de la capitale mauritanienne, un partenariat public-public entre les communes romandes et la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) est créé en 2009. L'originalité et la force de ce partenariat réside dans l'accompagnement sur la durée et la stabilité du financement pour la réalisation d'infrastructures en eau potable, le respect mutuel et le transfert de savoirs. Ce transfert porte à la fois sur des points techniques (formation à la détection des fuites, formation montage d'un branchement, etc.) mais aussi sur des points organisationnels (amélioration du management interne et gestion de la base de données eau).

Aujourd'hui, les activités en cours sont les suivantes : extension du réseau de 18km, la construction de bornes fontaines, le raccordement de 16 écoles au réseau, la réalisation de branchements privés subventionnés, de la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ainsi que des infrastructures d'assainissement publiques (écoles, centres de santé). Par ailleurs, Lausanne, par son service de l'eau, accompagne la CUN dans une démarche qualité et de durabilité des infrastructures déjà réalisées dans le cadre du partenariat.

Orateurs invités

Jeudi 15 février

Heure: 09:15 - 10:00

Salle: Géopolis - 1620

MELANIE FERRATON

Université Savoie Mont-Blanc
Melanie.Ferraton@univ-grenoble-alpes.fr

FABIEN HOBLÉA

ET Université Savoie Mont-Blanc
fabien.hoblea@univ-smb.fr

Session: Processus participatifs dans la gestion de l'eau et l'aménagement des cours d'eau

Expériences de gestion participative de l'eau dans les Parcs naturels régionaux du sud-est de la France

Les Parcs naturels régionaux (PNR) du sud-est français ont été étudiés en tant que territoires d'expérimentation d'actions participatives de gestion de l'eau dans le cadre d'un programme de recherche-action intitulé "l'Eau entre mémoire et devenir". Ce programme, lancé en 2008 par les Amis des PNR du Sud-Est en collaboration avec le laboratoire Edytem (CNRS-Université Savoie Mont Blanc), a donné lieu à deux thèses dont les principaux résultats seront présentés dans cette conférence. Mélanie Ferraton, auteure d'une des deux thèses sur la question, dressera dans un premier temps un panorama et un bilan analytique des diverses actions co-construites et co-réalisées par les gestionnaires, les élus locaux, les acteurs de la société civile et les scientifiques. Dans un second temps deux actions phares et innovantes du programme seront développées par Fabien Hobléa, enseignant-chercheur en géographie environnementale à l'Université Savoie Mont-Blanc : la conception et la mise en place de l'Observatoire participatif de l'Eau en Chartreuse Guiers (Isère-Savoie), et l'expérimentation de traçages hydrogéologiques participatifs dans les PNR du Massif des Bauges (Savoie/haute-Savoie) et de Chartreuse (Isère-Savoie). Les avantages et les limites de l'approche participative en mode recherche-action seront discutés pour finir.

Boom des vélos électriques – quels enjeux pour le système de transport ?

Ce projet de recherche, terminé en mai 2017, a été mené par une équipe pluridisciplinaire composée de Transitec Ingénieurs-Conseils, l'avocat wyssavo, la HEIG-VD et Ecoplan sur demande de l'Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI).

Avec le développement rapide des vélos à assistance électrique (VAE25 "lents" et VAE45 "rapides" avec assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h respectivement 45 km/h), de nombreux conflits d'usage sont constatés dans l'espace routier, dont les raisons sont multiples (essor des VAE45, nouveaux utilisateurs, infrastructures inadéquates, situations de conflits non prévues par le législateur, ...).

Le travail de recherche a permis d'identifier ces enjeux spécifiques, afin d'améliorer la prise en compte des VAE dans les projets de planification des transports et de permettre au planificateur de distinguer les exigences différentes liées aux deux types de VAE. Pour cela, les éléments du "système VAE", à savoir les usagers, les véhicules et leur équipement, les infrastructures et enfin le cadre juridique ont été étudiés d'abord séparément, puis les interactions au sein de ce système ont fait l'objet d'observations et analyses plus détaillées au moyen d'enquêtes de terrain (observations et mesures de vitesses) réalisées à Genève et à Berne.

La recherche a démontré que les deux types de VAE présentent effectivement de grandes différences, tant en termes de profils d'utilisateurs (VAE45 plutôt pour les pendulaires, VAE25 plutôt pour les seniors), d'usages (distances parcourues et vitesses nettement supérieures pour les VAE45) et d'exigences posées aux infrastructures (les VAE45 nécessitent des infrastructures plus larges et plus continues).

Globalement, le plus grand potentiel du développement des VAE concerne clairement les déplacements pendulaires d'une distance comprise entre 5 et 15 km. Le développement du VAE, en permettant un report modal depuis le trafic motorisé aux heures de pointe, contribue à soulager des infrastructures aujourd'hui surchargées et doit en ce sens être favorisé.

L'augmentation du nombre de VAE, mais aussi du nombre de cycles en général, nécessite de prévoir des aménagements cyclables plus généreux, permettant notamment les dépassements en toute sécurité.

La mise en place d'infrastructures appropriées suppose une quantification des flux de VAE, qui est aujourd'hui quasiment inexistante et qui doit être développée, tant à l'échelle nationale que locale.

Le cadre juridique existant, et en particulier les règles relatives aux VAE45, posent de nombreux problèmes d'application et ne sont compréhensibles ni pour les utilisateurs ni pour les planificateurs. Une clarification de ce système juridique est indispensable, notamment concernant la catégorie "cyclomoteurs" auxquels sont rattachés les VAE45, l'obligation d'utilisation des pistes cyclables, les règles de cohabitation avec les piétons et les règles relatives au contrôle de la vitesse et à l'éclairage pour les VAE45.

Enfin, partant du constat que les accidents les plus fréquents sont liés à des pertes de maîtrise et à une sous-estimation des vitesses des VAE par les autres usagers, les mesures de formation, de sensibilisation et de communication doivent être renforcées, aussi bien auprès des usagers des VAE que des autres usagers de la route.

Oratrice invitée

Jeu­di 15 fé­v­rier

Heure: 15:00 - 15:30

Salle: Géopolis - 1620

MATHILDE GRALEPOIS

Univer­si­té de Tours

Laboratoire CITERES

mathilde.gralepois@univ-tours.fr

Session: Processus participatifs dans la gestion de l'eau et l'aménagement des cours d'eau

Intervention « Processus participatifs et politiques de prévention des risques d'inondation »

Malgré des décennies de construction de politiques d'ouvrage de défense, les inondations catastrophiques continuent de menacer ou d'endommager les villes européennes (Gralepois et al. 2016). Pour dépasser cette contradiction, les politiques européennes de prévention des risques cherchent à diversifier leurs stratégies pour atteindre une plus grande résilience face aux inondations (Aerts et al., 2008; Johnson & Priest, 2008; Hartmann, 2013; Hegger et al., 2016). Ainsi, en complément des stratégies de défense, les politiques de prévention par l'aménagement du territoire, l'implantation d'aménagement environnemental de mitigation, mais surtout la préparation et la gestion de crise deviennent les nouveaux enjeux des pays européens (Hegger et al., 2014).

Parmi ces mots d'ordre à une diversification des stratégies de politiques publiques, l'appel à la diversification des acteurs de la gouvernance –notamment à l'échelle locale des communes ou des régions– est clamée dans tous les outils de discours et de communication (Directive 2007/60/EC on the assessment and management of flood risks). Bien que la place des citoyens soit régulièrement réaffirmée, leur place dans l'élaboration des politiques de risques d'inondation, et encore plus dans la mise en œuvre, reste très diversement présente dans les pays européens (Geaves & Penning-Rowsell, 2015; Hegger et al., 2017).

Sur la base d'études empiriques menées entre 2000 et 2016 en Angleterre, Belgique, France, Pays Bas et Pologne, dans le cadre des résultats produits par deux contrats de recherche européens (EU-FP7 project "STAR-FLOOD" et EU-JPI Climate TransAdapt), la communication présentera les états d'avancement de l'intégration des processus participatifs citoyens dans les politiques de prévention des risques d'inondation. Plus particulièrement, cette analyse portera sur l'angle précis des expériences de coproduction lors de la mise en œuvre des politiques. La coproduction citoyenne est définie ici comme la contribution des citoyens, à titre individuel ou par le biais d'associations, à la mise en œuvre d'un bien ou d'un service public, ici entendu comme la prévention des risques.

En se basant sur l'état de l'art de la co-production citoyenne de services publics et nos résultats empiriques (Ostrom, 1996 ; Mitlin, 2008; Fotaki, 2011; Watson, 2014 ; Bovaird et al., 2015), 2 typologies complémentaires permettront de présenter les résultats, l'une basée sur le type d'interaction entre les citoyens et les gouvernements et l'autre sur le rôle de la participation des citoyens.

Bibliographie

Aerts, J. C. J. H., Botzen, W., Veen, A. Van Der, Krywkow, J., & Werners, S. (2008). Dealing with Uncertainty in Flood Management Through Diversification. *Ecology and Society*, 13(1), 1–17. <http://www.ecologyandsociety.org/vol13/iss1/art41/>

Bovaird, T., Van Ryzin, G. G., Loeffler, E., & Parrado, S. (2015). Activating Citizens to Participate in Collective Co-Production of Public Services. *Journal of Social Policy*, 44(1), 1–23.

Fotaki, M. (2011). Towards Developing New Partnerships in Public Services: Users As Consumers, Citizens and/or Co-Producers in Health and Social Care in England and Sweden. *Public Administration*, 89(3), 933–955. <http://doi.org/10.1111/j.1467-9299.2010.01879.x>

Geaves, L. H., & Penning-Rowsell, E. C. (2015). "Contractual" and "cooperative" civic engagement: The emergence and roles of "flood action groups" in England and Wales. *Ambio*, 44(5), 440–451. <http://doi.org/10.1007/s13280-014-0576-x>

Gralepois, M., Larrue, C., Wiering, M., Crabbé, A., Tapsell, S., Mees, H., Ek, K., and Szwed, M. (2016). Is flood defense changing in nature? Shifts in the flood defense strategy in six European countries. *Ecology and Society* 21(4):37. <https://doi.org/10.5751/ES-08907-210437>

Hartmann T. (2013). Land Policy for German Rivers: Making space for the rivers. In J. Warner, A. van Buuren & J. Edelenbos (Eds.), *Making Space for the River. Governance experience with multifunctional river flood management in the US and Europe*. London: IWA Publishing.

[suite à la prochaine page]

- Hegger, D. L. T., Driessen, P. P. J., Dieperink, C., Wiering, M., Raadgever, G. T. T., & van Rijswick, H. F. M. W. (2014). Assessing stability and dynamics in flood risk governance: An empirically illustrated research approach. *Water Resources Management*, 28(12), 4127–4142. <https://doi.org/10.1007/s11269-014-0732-x>
- Hegger, D. L. T., Mees, H. L. P., Driessen, P. P., & Runhaar, H. A. C. (2017). The Roles of Residents in Climate Adaptation: A systematic review in the case of the Netherlands. *Environmental Policy and Governance*, 27(4), 336–350. <https://doi.org/10.1002/eet.1766>
- Hegger, D., Driessen, P. P., & Bakker, M. H. N. (2016). A view on more resilient flood risk governance: key conclusions of the STAR-FLOOD project. STAR-FLOOD consortium. University Utrecht.
- Johnson, C. L., & Priest, S. J. (2008). Flood Risk Management in England: a Changing Landscape of Risk Responsibility? *Water Resources Development*, 24(4), 513–525. <https://doi.org/10.1080/07900620801923146>
- Mitlin, D. (2008). With and beyond the state -- co-production as a route to political influence, power and transformation for grassroots organizations. *Environment and Urbanization*, 20(2), 339–360. <http://doi.org/10.1177/0956247808096117>
- Ostrom, E. (1996). Crossing the Great Divide : Coproduction, Synergy, and Development. *World Development*, 24(6), 1073–1087.
- Watson, V. (2014). Co-production and collaboration in planning – The difference. *Planning Theory & Practice*, 15(1), 62–76. <https://doi.org/10.1080/14649357.2013.866266>

Présentation orale

Jeudi 15 février

Heure: 11:00 - 11:30

Salle: Géopolis - 1620

AHMED HAJ ASAAD

Université de Lausanne

ahmed.haj.asaad@gmail.com

Session: Processus participatifs dans la gestion de l'eau et l'aménagement des cours d'eau

Pour une négociation locale de la réhabilitation des infrastructures hydrauliques traversant des lignes de démarcation et/ou des limites ethno-confessionnelles en Syrie

Ahmed Haj Asaad¹, Myriam Saadé-Sbeih², Omar Chamali², Ronald Jaubert³, Mohamed Al Dbiyat⁴

¹ Université de Lausanne

² Geo Expertise

³ IHEID

⁴ Institut français du Proche Orient (Ifpo Damas, Beyrouth)

L'objectif du projet appuyé par la Division sécurité humaine du DFAE est de proposer les bases d'une négociation locale visant à permettre la réhabilitation et la gestion de réseaux d'adduction d'eau traversant les lignes de démarcations et les limites territoriales ethno-confessionnelles. Une négociation menée par des instances locales est envisageable en dehors des zones de combats et lorsque l'accès à l'eau n'est pas utilisé comme une arme de contrôle territorial ou de rétorsion par les groupes armés. L'accès à l'eau répond à un besoin immédiat tout en s'inscrivant dans une perspective à moyen et long terme de reconstruction et de réconciliation. La gestion conjointe de l'approvisionnement en eau au travers des lignes de démarcations et des limites territoriales ethniques et confessionnelles est un pas vers le revivre ensemble. Elle contribue de plus au renforcement des capacités de gouvernance locale des organisations civiles.

Le réseau d'adduction ne constitue pas un enjeu stratégique pour les groupes armés en présence ; le YPD contrôlant le district d'Afrin, où se situe la source d'eau, et la coalition Douraa Al-Furat contrôlant le territoire allant du district d'Azaz à la rive ouest de l'Euphrate. Une première tentative, en 2013, de restauration du réseau d'adduction d'eau approvisionnant l'agglomération d'Azaz, a échoué faute d'accord préalable et de garantie sur la gestion du projet. Les difficultés de gestion et d'accès expliquent, pour partie, le retrait de plusieurs ONG internationales en matière d'aide à la réhabilitation des infrastructures hydrauliques.

L'approche proposée repose sur un cadre de négociations incluant les instances administratives (unité administrative autonome kurde et les comités locaux des zones sous le contrôle de la coalition rebelle), les représentants des pouvoirs traditionnels et des groupes d'intérêts économiques. Les pouvoirs traditionnels se sont considérablement renforcés à la suite du retrait de l'Etat. Ils jouent un rôle central en matière de répartition des ressources en relation avec les groupes d'intérêts économiques. Le principe de négociation et le recours à des médiateurs sont historiquement des éléments de base, codifiés, de la régulation de la gouvernance locale et intertribale. L'approche consiste à inscrire le processus de négociation dans les normes en vigueur plutôt que d'imposer un mode exogène d'intervention tel que cela est le plus souvent le cas pour les programmes d'assistance humanitaire. Dans les circonstances présentes le pouvoir administratif est faible, une gestion pérenne d'un réseau d'adduction d'eau suppose l'engagement de garants locaux dont la légitimité est reconnue.

L'accès à l'eau véhicule un ensemble d'intérêts, symboliques, politiques et économiques qui peuvent être mis à profit pour définir des projets viables de réhabilitation d'infrastructures hydrauliques dont le financement pourrait être, dans certains cas, assuré localement au moins pour partie.

L'étude réalisée dans les districts d'Afrin et d'Azaz pose les bases d'un projet d'amélioration de l'accès à l'eau et au-delà, de mobilisation et de reconnaissance des capacités de la population à se prendre en charge.

Présentation orale

Jeudi 15 février

Heure: 14:30 - 15:00

Salle: Géopolis - 1620

YANN JEANNIN

Université de Lausanne

Unibat

yann.jeannin@unil.ch

Session: Processus participatifs dans la gestion de l'eau et l'aménagement des cours d'eau

La rivière et le campus - recherche-action autour de la Chamberonne à Dorigny

Yann Jeannin¹, Francesca Bariviera¹, Joana Guerrin², François Bavaud², Anne-Sophie Gavin², Emmanuel Reynard²

¹ Université de Lausanne, UNIBAT

² Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité

En lien avec le projet de renaturation de la Chamberonne sur le site de l'Unil, la FGSE-IGD et Unibat présentent un projet de recherche-action qui étudie le lien entre décision publique et participation du public. Les conditions à l'origine du projet sont exceptionnelles : un projet de renaturation sur un site particulier, urbanisé et habité par une communauté impliquée et sensible et objet d'études académiques. La collaboration entre acteurs "techniques" et académiques ouvre des points de vue inédits et permet d'approfondir certains aspects du projet de renaturation qui s'avèrent sensibles pour la communauté concernée.

Gestion intégrale de l'eau dans la région Broye-Grand Marais

Frédéric Jordan¹, Frédéric Ménétreay², Pierre-Alain Sydler³, Peter Thomet⁴, Marc Diebold¹

¹ Hydrique Ingénieurs

² Chambre d'agriculture de Fribourg

³ Biotopverbund Grosses Moos

⁴ Pro Agricultura Seeland

Les cultures agricoles sont soumises à de nombreuses pressions, dont en particulier les changements climatiques. En effet, les besoins en eau des cultures telles que légumes ou pommes de terre augmentent fortement avec la raréfaction des précipitations estivales et l'augmentation de l'évaporation liées aux chaleurs estivales.

Dans la Broye et le Seeland est produite une partie très importante de la consommation nationale, grâce aux sols fertiles et à la topographie favorable. Toutefois, le maintien de cette production nécessite dès aujourd'hui des adaptations importantes.

Différents secteurs d'activité sont touchés par cette adaptation: l'agriculture, l'environnement, la protection contre les crues, l'eau potable, l'évacuation des eaux ou encore l'hydroélectricité et le tourisme.

Le projet Integrales Wasser Management Broye-Seeland a pour objectif de définir une stratégie régionale de gestion de l'eau, permettant aux différents acteurs concernés de soutenir des projets d'adaptation. Ce projet, porté par Pro Agricultura Seeland et financé par les cantons de Vaud, Fribourg et Berne ainsi que la Confédération, suit une méthodologie basée sur la mise en commun par les différents acteurs d'éléments rationnels tels que données de base, connaissances, objectifs particuliers et contraintes, permettant l'établissement d'une stratégie commune à l'échelle régionale. Les aspects organisationnels sont en outre analysés pour faciliter la réalisation des projets développés.

La méthodologie se base sur cinq éléments principaux:

1. La collecte de données quantitatives liées aux secteurs d'activité, sur une base géographique (demande en eau, surface agricole utile, ressources en eau)
2. Des entretiens bilatéraux menés avec les acteurs, dans lesquels ces derniers explicitent leur mission, leurs contraintes et leur vision pour l'avenir. Les processus liés à leurs activités sont explicités en détail. Le résultat de ces entretiens est résumé sous la forme d'un tableau des acteurs, dans lequel figurent des facteurs-clé mesurables. Parmi ces facteurs-clé, on notera la quantité d'eau, la surface de terrain, les intrants agricoles ou la coordination.
3. Des schémas fonctionnels sont établis pour une zone géographique limitée, c'est-à-dire dans laquelle la problématique est homogène et les solutions définies sont applicables. L'échelle typique est de l'ordre d'une dizaine de communes. Ces schémas fonctionnels se composent des facteurs-clé reliés entre eux par des relations d'influence basées sur la physique. Ces schémas fonctionnels sont établis par consensus lors de workshop réunissant une dizaine d'acteurs.

4. Des projets sont imaginés et testés avec les schémas fonctionnels. Ils sont évalués en fonction des impacts favorables et défavorables pour les acteurs.
5. Les projets les plus prometteurs sont ensuite analysés du point de vue des processus de décision: quelles actions doivent être menées par quels acteurs pour aboutir à la réalisation du projet ?

Au terme de ce projet, une stratégie régionale pour le maintien des capacités de production agricole a été établie pour la région Broye-Seeland, sous l'angle de la gestion des eaux et du territoire. Un consensus entre des acteurs aux intérêts a priori opposés a pu être trouvé et des opportunités se dessinent maintenant pour un développement plus harmonieux entre l'agriculture, l'environnement, le développement économique et les loisirs.

Orateur invité

Jeudi 15 février

Heure: 13:30 - 14:00

Salle: Géopolis - 1620

STEPHAN UTZ

Université de Lausanne

stephan.utz@bluewin.ch

Session: Processus participatifs dans la gestion de l'eau et l'aménagement des cours d'eau

Aménagement des cours d'eau et processus participatifs : comment la participation est-elle mise en oeuvre lors de la planification des projets en Suisse ?

Actuellement, la réalisation de projets d'aménagement de cours d'eau ne dépend pas uniquement de contingences techniques ou légales, mais doit également prendre en compte des enjeux sociaux et économiques, et satisfaire les attentes des différents acteurs concernés. La modification des tracés des cours d'eau peut ainsi s'avérer particulièrement problématique notamment par rapport à l'exploitation des espaces avoisinants, et engendre fréquemment des conflits pouvant entraver la réalisation des projets. Il est donc essentiel d'associer les milieux concernés et plus largement la population à l'élaboration des projets à travers des processus participatifs. La participation doit permettre de prendre en considération les intérêts des différents acteurs et développer des solutions consensuelles afin d'assurer la légitimité démocratique des décisions. L'intégration des connaissances des différents acteurs apporte un supplément d'expertise qui contribue à améliorer les projets et à réduire leur dimension technocratique. La mise en place d'un processus participatif lors de la planification d'un projet d'aménagement de cours d'eau peut ainsi permettre de limiter les conflits qui peuvent y être liés et de favoriser son acceptation par les acteurs et plus largement le public.

Toutefois, la participation reste un concept relativement vaste et sujet à interprétation, et son application pratique peut s'avérer relativement complexe et présenter des résultats variables. En effet, dans certains cas, elle permet réellement d'optimiser les projets d'aménagement, mais dans d'autres, elle contribue plutôt à complexifier leur mise en oeuvre.

On peut ainsi légitimement s'interroger sur le rôle que joue la participation par rapport à la mise en oeuvre de ces projets. Permet-elle réellement d'intégrer les différents intérêts liés aux cours d'eau et contribue-t-elle finalement à améliorer l'acceptation des projets ? Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise en pratique de la participation ? Et plus généralement, quels sont les facteurs qui influencent l'implication des acteurs dans les projets d'aménagement de cours d'eau ?

Dans ce contexte, le projet de recherche ESPPACE – Évaluation et suivi des processus participatifs dans l'aménagement des cours d'eau – (2013-2016) a été mené conjointement par la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne et par le Département de Géosciences de l'Université de Fribourg avec le financement de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Ce projet de recherche visait à évaluer les processus participatifs mis en place dans le cadre de projets de protection contre les crues dans l'optique de déterminer dans quels contextes ceux-ci se révèlent être des instruments favorisant la réalisation des projets selon les objectifs définis par le cadre technico-légal.

A partir des principaux résultats de ce projet de recherche, cette contribution vise à discuter plus largement de l'application pratique de la participation dans le contexte de l'aménagement des cours d'eau en Suisse. En effet, à travers différentes études de cas il a été possible de démontrer une certaine divergence entre les principes théoriques de la participation et les démarches mises en pratique. En effet, bien que la participation soit généralement considérée de façon relativement idéaliste, dans la pratique les processus participatifs prennent fréquemment une forme plus pragmatique. Ces divergences peuvent être expliquées à travers certaines caractéristiques de la politique d'aménagement des cours d'eau en Suisse mais également plus largement par des facteurs territoriaux, politicoéconomiques et socio-culturels qui influencent la planification participative de projets d'aménagement de cours d'eau. De plus, la complexité grandissante de l'aménagement des cours d'eau au niveau technique, mais également du cadre légal tend à contraindre la mise en pratique de la participation et favorise une application pragmatique de cette dernière. Ainsi, la participation telle qu'elle est pratiquée dans le cadre de l'aménagement des cours d'eau en Suisse peut, dans une certaine mesure, être considérée comme un artifice qui vise à contrebalancer la perte d'implication des acteurs liée à la complexification de cette politique publique.